

Nouvelliste valaisan

RÉDACTION - ABONNEMENTS
ST-MAURICE
Téléphone 5.43.68
Compte de chèques postaux 11c 274

PRIX DES ABONNEMENTS :
Un an 6 mois 3 mois
SUISSE 19.— 10.50 6.—
Avec Bulletin officiel 25.50 14.— 7.75
ÉTRANGER : Demander le tarif

LE SEUL QUOTIDIEN DE
LA VALLÉE DU RHÔNE

SERVICE DE PUBLICITÉ
SION
PUBLICITAS S. A., Tél. 2.12.36
et toutes les Agences
de PUBLICITAS S. A.

PRIX DES ANNONCES :
Valais et de Ber à Villeneuve 10 cts le mm.
Suisse 13 »
Étranger 14 »
Réclames : Canton 22 »
Suisse 27 »
Mortuaires 16 »

Le bel exemple du Benelux

« Les Etats-Unis d'Europe ne seront jamais qu'un aimable euphémisme, si, à la Fédération politique ne succède pas l'union économique » disait déjà Louis Loucheur, ministre du commerce de la République française, à la « grande époque » de la Société des Nations, autour de 1928.

M. Loucheur était un des plus intrépides brasseurs d'affaires de la période d'après la première guerre mondiale. Dans les innombrables conseils d'administration dont il était membre, il avait constaté combien les barrières douanières, la politique protectionniste de certains gouvernements et la clause de la nation la plus favorisée, pouvaient fausser, restreindre, tuer les échanges commerciaux et porter un coup grave et immérité à la prospérité des peuples.

En effet, l'économie de ces derniers n'est pas une création artificielle de leurs savants et de leurs dirigeants ; elle découle de postulats géographiques, géodésiques, géologiques et d'autres facteurs contre lesquels l'homme ne peut rien. La production des uns est essentiellement agricole, celle d'autres est industrielle ou manufacturée. Les pays sont complémentaires les uns des autres.

On s'en aperçoit bien présentement, où l'Europe étant coupée en deux par la mécontente qui sévit entre anciens alliés, les produits de la terre qui abondent, à l'est, ne parviennent plus à l'ouest, tandis que les produits manufacturés fabriqués à l'ouest manquent à l'est. L'imaginaire rideau de fer, en empêchant l'unité continentale de se refaire, oblige les peuples, des deux côtés de cette barrière politique, à réviser leurs échanges, leurs sources d'approvisionnement comme leurs débouchés.

Sur une échelle plus réduite, dans un cadre moins ambitieux que le continental, certains Etats pourraient parfaitement envisager une « union douanière » ou une entente économique qui ferait de leurs territoires, une unité. Bien évidemment l'on touche ici au principe sacro-saint de la souveraineté nationale. Cependant il ne peut être question d'une Fédération européenne, sans que soit quelque peu écorné ce dogme intangible. Les intérêts particuliers de différents groupes d'industriels paraissent-ils vaguement menacés ? Tout aussitôt une intervention se produit qui oblige les pouvoirs constitués à modifier leurs intentions et leur ligne de conduite.

Depuis la Conférence mondiale de Gênes, en 1922, nombreux ont été les essais de conciliation entre intérêts nationaux divergents. Toutes les Conférences économiques mondiales convoquées sous l'égide de la S. D. N., après être parvenues à de tapageuses et sensationnelles proclamations théoriques, ont échoué, faute de pouvoir transposer dans les faits les magnifiques mais illusoirs principes énoncés.

Pour commencer, il ne fallait pas être aussi ambitieux. Entamer un tel travail à l'échelle mondiale, c'était de vouer à l'insuccès. C'est à la base, par la « cellule » la plus petite qu'il fallait débiter. Les conditions actuelles s'y prêtent admirablement. La pression exercée par les événements, la crainte qu'inspirent, dans le domaine économique, les grandes puissances, poussent les gouvernements des Etats, dits « à intérêts limités », à se rapprocher et à s'entraider. La participation de la Suisse à cette entreprise de relèvement de notre continent, sans que pour autant notre neutralité politique soit menacée, en est une preuve symptomatique.

C'est de nouveau entre les deux mêmes petits pays qui avaient été les premiers à donner l'exemple, sur le terrain politique, que surgit l'essai tant attendu. Le Benelux se remet à la tâche et cherche une issue aux embarras économiques de ses membres. Il faut se rappeler que la Belgique et le Luxembourg avaient depuis longtemps synchronisé leur attitude dans tous les domaines. L'expérience qui remonte bientôt à un siècle avait été concluante. Le mérite des Hollandais aura été de vouloir s'y associer,

car c'est là une entreprise d'une tout autre envergure que la première. Cependant, si on analyse attentivement les économies des deux pays, on découvre qu'elles ne sont pas en opposition flagrante et que l'on peut très bien espérer les coordonner. Bien évidemment, cela peut susciter, dans une branche ou dans une autre, un déséquilibre. Il sera comblé grâce aux allocations provenant du fonds Marshall. Ainsi l'aide des Etats-Unis va enfin être employée de la manière judicieuse et scientifique que réclamait son promoteur. Au lieu de servir simplement à boucher les déficits d'un budget qui ressemble au tonneau des Danaïdes, les millions de dollars américains vont permettre, non seulement de reconstituer deux économies nationales saines, mais encore de les conjurer, de leur donner l'occasion de s'entre-pénétrer.

On remarquera d'ailleurs que la Hollande est avant tout agricole tandis que la Belgique et le Luxembourg sont producteurs de matières premières et fabricants de produits manufacturés. Les deux pays maritimes ont, par ailleurs, des flottes qui se compléteront et permettront d'augmenter les exportations, aussi bien que les importations de leurs lointaines colonies. Face à la concurrence étrangère, le bloc Benelux sera beaucoup plus puissant que les trois petits Etats, pris séparément. On peut donc attendre de cet accord une ère de prospérité accrue pour les signataires et non pas une recrudescence des difficultés existantes.

Avec une grande sagesse les contractants ont décidé de ne rien brusquer et de procéder par étape. C'est ainsi que l'œuvre envisagée ne sera parfaite qu'en été 1950. Du pas où va le temps c'est bientôt là ! Il était indispensable que les deux peuples s'habituent à cette inter-dépendance et en raisonnent les bienfaits.

A peine les difficultés surmontées et l'accord acquis, que les délégués du Benelux prennent l'avion et se rendent à Londres où les avaient précédés les hommes d'Etat français, également invités par le gouvernement britannique. Et les conversations de reprendre autour du Pacte de l'Atlantique. Les entretiens se sont immédiatement présentés sous un jour nouveau, celui des réalisations pratiques. L'attitude des membres du Benelux aura des répercussions certaines dans tous les pays de l'Europe occidentale.

On sait que l'Italie et la France envisagent déjà depuis quelque temps, la possibilité d'une union douanière limitée à une première série de produits. Le succès des belgo-hollandais-luxembourgeois va les pousser à persévérer.

L'exemple vient d'ailleurs, de l'autre côté de la barricade. Aux récentes Conférences de Varsovie et de Prague, les Etats dépendant de l'U. R. S. S. ont étudié avec cette dernière, le moyen d'intensifier, d'harmoniser, de coordonner leurs relations économiques et commerciales. Il leur faut absolument relever le standard de vie de leurs peuples. Bien qu'il soit meilleur en Europe occidentale, la voie tracée par les vaillants gouvernements de Bruxelles, La Haye et Luxembourg ne peut que mener à un résultat encore plus satisfaisant.

Ainsi s'enfante une Europe occidentale nouvelle, consciente de ses besoins, de son unité, de son génie propre.

M.-W. Suès.

Vers l'Année Sainte

L'Année Sainte 1950, annoncée par Pie XII au mois de juin 1948, commencera, selon la tradition, avec une semaine d'avance. Elle sera inaugurée, en effet, la veille de Noël, 24 décembre 1949, jour où le Pape ouvrira lui-même la Porte Sainte de la Basilique St-Pierre.

Etant donné la situation internationale, elle prendra une signification toute particulière. On rappelle à ce propos les événements dont l'influence se fit sentir sur certaines Années Saintes.

Le siècle dernier, par exemple, fut fertile en évé-

nements de ce genre et spécialement malheureux : des quatre Années Saintes qui devaient avoir lieu (elles se renouvellent tous les 25 ans), une seule put être célébrée (en 1825, sous Léon XI).

La tradition put être reprise en 1900 par Léon XIII. Pie XI en inaugura trois en l'espace de huit ans : en 1925 selon la tradition, en 1929-1930 à la suite des accords de Latran, et en 1933 (Pâques 1933-Pâques 1934) à l'occasion du 1900^e anniversaire de la mort de Jésus-Christ.

La situation actuelle a engagé Pie XII à accentuer le caractère spirituel de l'Année Sainte en en faisant « une action pour la paix » avec « la mise en pratique de la justice sociale et d'œuvres de charité en faveur des humbles et des besogneux ». La Bulle pontificale qui sera publiée le 25 mai, lors de la fête de l'Ascension, rappellera ces buts.

Pie XII souhaite que cette Année Sainte réunisse autour de lui les pèlerins les plus pauvres de chaque pays. L'appel qu'il a lancé à cette fin a été entendu tout spécialement en Allemagne, et l'on annonce l'arrivée à Rome de groupes nombreux dirigés par le cardinal Frings, archevêque de Cologne.

Il s'agira, et le problème n'est pas facile à résoudre, d'héberger tout ce monde avec le minimum de frais. C'est ce que prépare l'organisation « Peregrinatio romana ad Petri sedem », qui a déjà retenu des milliers de lits dans diverses institutions et chez des particuliers. On compte pouvoir loger un million et demi de pèlerins au long de 1950.

Une inconnue subsiste : les fidèles d'« au delà du Rideau de fer » pourront-ils venir ? Pour un certain nombre, la chose n'est pas exclue. En Tché-

coslovaquie, par exemple, un comité national s'est constitué sous le haut patronage de Mgr Beran, archevêque de Prague, et de plusieurs autres prélats. Il est présidé par le chanoine Jaroslav. Comme on sait peut-être, la Tchécoslovaquie et le Vatican n'ont pas rompu leurs relations, et le Pape est représenté à Prague par un inter-nonce.

Un comité national s'était formé aussi en Hongrie, avant le procès du cardinal Mindszenty. On en est sans nouvelles.

Un grand pays catholique est jusqu'ici resté muet sur sa participation : la Pologne.

En Bulgarie, en revanche, où les catholiques sont environ 40,000, chaque paroisse préparera l'Année Sainte par des exercices de piété et des sermons. Un pèlerinage à Rome aura lieu si les circonstances le permettent.

Les deux Amériques enverront un nombre exceptionnellement élevé de pèlerins, dont une bonne part arrivera par la voie des airs. Leur visite à Rome sera combinée avec un voyage dans d'autres villes.

Les pèlerinages suisses seront organisés par l'Association populaire catholique suisse (Schweizerischer Katholischer Verein) — Union des hommes d'Action catholique — qui a créé un comité spécial avec le conseiller national Otto Studer pour président. Leur direction est assumée par Mgr Meile, évêque de St-Gall, pour les fidèles de langue allemande, par Mgr Rast, chanoine de Fribourg et directeur des Oeuvres diocésaines, pour la Suisse romande, et par Mgr Angelo Jelmini, administrateur apostolique du Tessin, pour la partie italienne.

De jour en jour

**Ces motions de censure repoussées à l'Assemblée nationale française
Brillante intervention du comte Sforza
à la Chambre italienne**

La séance de l'Assemblée nationale française, mardi après-midi, a été consacrée à une motion de censure de M. Capitant (R. P. F.), et à une autre de M. Duclos (communiste). Ce dernier, en effet, qui avait déposé une motion préjudicielle tendant à rouvrir une nouvelle grande bataille parlementaire, non seulement sur la politique indochinoise du gouvernement, mais sur sa politique générale, motion repoussée d'emblée par 402 voix contre 196, avait aussitôt déposé, à son tour, une motion de censure...

Après les interventions de ces deux députés, M. Queuille, chef du gouvernement, a dénoncé une manœuvre de M. Capitant qui, ne pouvant espérer une dissolution de l'Assemblée, veut la censure et trouve tout naturellement un appui dans les bancs communistes.

Revenant ensuite sur les déclarations de M. Capitant, qu'il qualifie de « dirigeant de je ne sais quel rassemblement », et de M. Duclos, M. Queuille déclare : « Ce pays est encore blessé et il y a encore pour des Français des raisons de s'unir. L'inflation est arrêtée. Il est faux que nous laissions le pays plus faible que nous l'avons reçu ».

« Nous sommes ennemis de la guerre », dit encore le président du Conseil. « Nous ne voulons voir aucune mère inquiète, nous ne voulons pas que notre sol soit envahi. Je ne comprends pas qu'une telle position puisse apparaître comme belliste ».

M. Queuille conclut : « Les Français sauront s'unir contre ceux qui, d'un côté ou de l'autre, travaillent contre la République ou n'ont pas aidé à son relèvement ».

Après l'intervention du président du Conseil, quelque députés interviennent dans le débat, puis le scrutin sur la motion de censure déposée par M. Capitant est ouvert.

Par 350 voix contre 228 la motion de censure est repoussée.

L'Assemblée a été appelée ensuite à se prononcer sur la motion de censure déposée par M. Duclos.

Alors que le leader communiste propose que le vote intervienne jeudi, M. Schmitt, socialiste, faisant remarquer que la Constitution ne fixe qu'un délai minimum d'un jour franc mais ne prévoit pas de délai maximum, demande que le vote intervienne à la séance du... 9 novembre 1949 !

Trop heureuse de saisir cette occasion, l'Assemblée renvoie à cette dernière date par 378 voix contre 183 le vote de la motion de censure déposée par M. Duclos.

Aussitôt le leader communiste s'écrit : « Ce

vote prouve que le groupe socialiste s'est prononcé pour la guerre en Indochine ! »

En Italie, le comte Sforza, ministre des affaires étrangères, a prononcé, mardi, un grand discours, à la Chambre, en faveur de l'adhésion au Pacte de l'Atlantique.

« — Ayant perdu l'espoir, dit-il d'abord, d'installer progressivement la dictature communiste en Europe occidentale, et de l'obtenir par la lâcheté des peuples qui la composent, il ne reste à l'extrême-gauche que de s'opposer au développement du système européen de reconstruction économique, politique et de sécurité ».

Puis, M. Sforza a démolé les unes après les autres les thèses de l'opposition à l'adhésion de l'Italie au Pacte de l'Atlantique. Il a développé l'idée que ce pacte n'est pas une création de l'Amérique, mais bien de la Russie elle-même qui a fait planer sur notre continent une menace qui n'est point écartée. « Ou nos communistes comprendront notre sincère attachement à la paix, ou nous serons contraints de penser qu'ils ne visent qu'à une chose : maintenir l'Europe divisée et malade pour que l'invasion venue du nord soit plus facile. » Le comte Sforza a attaqué la conception de la neutralité italienne, en comparant celle que préconise M. Nenni à la neutralité de la Suède et de la Suisse. Il a relevé, en particulier, que le gouvernement suisse a préparé depuis longtemps un réduit national, où une grande partie de la population pourrait trouver refuge et nourriture pendant quatre ans. « Où notre population de 48 millions d'habitants trouvera-t-elle pareil refuge ? », demande logiquement le ministre des affaires étrangères italien.

Parlant enfin de la révision du traité de paix, le ministre Sforza a laissé entendre que cette révision serait rapidement réalisée sans que l'Italie le demande.

Après cette brillante intervention, le leader communiste Togliatti y a été une fois de plus de ses rodomontades et de ses menaces, mais il semble que le peuple italien, au nom duquel il prétend parler, soit de moins en moins disposé à le suivre...

PHARMACIE NOUVELLE
DROGUERIE — SION

René Bollier, pharm. Tél. 2.18.64

Nouvelles étrangères

La situation en Grèce

Parlant aux membres du comité qui organise les fêtes prochaines de la « Semaine pour le travail et la victoire », qui auront lieu à Athènes du 20 au 25 mars à l'occasion de la fête nationale grecque, le général van Fleet, chef de la mission militaire américaine en Grèce, a déclaré :

« Je désire souligner que le communisme international a perdu la bataille en Grèce. Le balayage des partisans, commencé dans le Péloponnèse, a été suivi par la grande victoire des troupes gouvernementales à Florina en Macédoine. Il n'y a plus aucun doute, a poursuivi le général, que nous obtiendrons la victoire finale dans le courant de l'année 1949. Ceux qui ont levé la main contre la patrie, a dit encore le général van Fleet, n'ont plus place dans ce pays. Je considère de mon devoir de souligner que les forces armées de terre, de mer et des airs seront aidées et renforcées, afin qu'elles puissent donner un rendement supérieur à celui qu'elles ont donné jusqu'ici. La mission américaine, a conclu le général, est enchantée de se trouver en Grèce et de collaborer avec le peuple hellène ».

Les grands procès à Paris

— Lors de l'audience de mardi du procès de l'aviateur Dieudonné Costes, les premiers témoignages ont eu lieu. Ils ont été dans l'ensemble favorables à l'accusé.

La question se pose toujours de savoir si ce héros de l'air fut un agent double ou un espion à la solde des Alliés.

— Le procès Kravchenko se ressent de la longueur des débats et passionne toujours moins les Parisiens.

Mardi, Me Matarasso s'est efforcé d'établir que le livre « J'ai choisi la liberté » a été écrit par les milieux russes émigrés favorables à l'hitlérien Vlassov. Le manuscrit produit serait, selon lui, un simple canevas. D'autre part, la traduction anglaise serait infidèle.

Second avocat de la défense, Me Blumel fait l'apologie du communiste Wurmser. Il voit dans l'œuvre de Kravchenko un monument de « mensonges par omission », puis poursuit sa plaidoirie en faisant l'apologie de l'armée rouge et en rendant hommage au pacte germano-russe de 1939.

Nouvelles suisses

Des sanctions contre Léon Nicole?

Dans un journal de Suisse alémanique, M. Flückiger, conseiller aux Etats, relevant la vive réaction provoquée par les déclarations de Léon Nicole, s'attend à ce que le « cas Nicole » soit évoqué lors de la prochaine session des Chambres fédérales. Il faudra examiner également la question des sanctions, car les citoyens suisses qui glorifient la « trahison nationale » n'ont moralement pas le droit de faire partie de l'Assemblée nationale. On pourrait se fonder sur l'article 9 bis ajouté en 1933 au règlement du Conseil national, qui prévoit que lorsqu'un membre du Conseil viole gravement son serment ou sa promesse, le Conseil national peut l'exclure des délibérations pour une durée qui sera fixée par le Conseil.

Le Conseil national a déjà eu l'occasion d'appliquer cette disposition et d'exclure Nicole pour la durée d'une session. Mais nous doutons que cet article soit encore en vigueur. Il paraît avoir été biffé par la suite, sur proposition de Johannes Huber, décédé depuis lors, sans qu'on y ait attaché grande importance. On s'imaginait que l'ère des Quisling était close. Il faudra donc trouver un autre moyen de clouer Léon Nicole au pilori.

Grande conférence à Berne entre le Conseil fédéral et les présidents des gouvernements cantonaux

Le Conseil fédéral avait invité les présidents des gouvernements cantonaux à participer à une conférence qui a eu lieu mardi matin à Berne, sous la présidence de M. Nobs, président de la Confédération.

Pour ainsi dire tous les membres du Conseil fédéral et les présidents des gouvernements cantonaux y ont pris part.



La marque
la plus répandue
en Suisse

Agence officielle :

Sion : Couturier S. A. - Tél. 2.20.77

Vente et service : Brigue, Sierre, Crans-Montana, Martigny, Monthey, Charraz, Yvonand

La conférence a entendu un exposé du chef du Département politique fédéral, M. Max Petitpierre, sur la politique étrangère et un rapport de M. Rubattel, chef du Département de l'économie publique, sur les problèmes actuels de l'économie suisse, exposé suivi d'explications du chef de la division de justice, M. Kuhn, concernant la suppression de la restriction apportée à la liberté d'établissement, de même un exposé du chef du Département de l'intérieur, M. Etter, sur quelques problèmes de la défense spirituelle. Enfin, M. de Steiger, conseiller fédéral, a donné quelques explications sur les services de sécurité de l'armée en liaison avec les services de police de la Confédération, des cantons et des communes.

L'escroc Charles Fivaz condamné par contumace

La Cour d'assises de Genève s'est occupée mardi de l'affaire Charles Fivaz, agent immobilier, 41 ans, originaire de Payerne, arrêté le 9 juillet 1945 pour escroqueries et qui dans la nuit du 19 au 20 novembre de la même année réussit à s'évader de l'hôpital cantonal où il avait été conduit simulant une maladie et qui avait pu gagner l'étranger. Au moment de son évasion, on ne trouva dans le lit vide qu'un mannequin, dont la tête était formée par la « boubouche » encapuchonnée d'un bonnet de nuit. L'escroc, qui a fait l'objet d'un mandat d'arrêt international, ne s'est pas présenté et fut donc jugé par contumace. Il avait à répondre de falsifications d'états locatifs, de fausses signatures et d'usage de faux titres immobiliers, escroqueries commises au préjudice de quatre sociétés immobilières de la place et s'élevant à un demi-million de francs environ. Fivaz était également inculpé de banqueroute. Au moment de sa fuite, il laissait un passif de près de 1,200,000 francs sur un actif de 22,300 francs.

Après audition des témoins et une délibération relativement brève, le jury a condamné Charles Fivaz à 5 ans de réclusion. Le procureur général avait demandé le maximum, soit 7 ans.

Audacieux cambriolages

Une bande de cambrioleurs vient de se signaler à l'attention des Neuchâtelois en opérant, en l'espace de deux nuits, huit cambriolages dans des magasins du chef-lieu de leur canton. Par bonheur, sur les huit magasins ou entrepôts « visités », cinq étaient d'un abord trop difficile pour les malfaiteurs ou avaient leur caisse vide, en sorte que le bilan de cette impressionnante série de méfaits se solde finalement par un vol de 500 francs dans la droguerie Wermeille, à la rue de l'Hôpital, un vol de 200 fr. à la laiterie Dubach, à l'Ecluse, et un vol, dont le montant n'est pas encore établi, dans les entrepôts de la maison Jeanrenaud et Dubois à l'avenue de la Gare.

La police a ouvert une enquête serrée, que les autres commerçants suivent avec un particulier intérêt car on conçoit leur inquiétude.

Un important vol a été commis, avec une habileté qui ne peut être que celle d'un professionnel, dans l'appartement occupé par Mme Dierker au premier étage du No 5 du chemin de Mornex, à Lausanne. Dans la soirée de dimanche, le malfaiteur a lancé dans une fenêtre un vase à fleurs puis un gros caillou qui firent voler une vitre en éclats. Il s'est ensuite hissé sur le balcon au moyen d'une échelle.

Introduit de cette façon pratique et rapide sur les lieux qu'il avait choisis, il les inspecta de fond en comble, pièce par pièce. Après avoir minutieusement fouillé partout et créé quelque désordre, il s'empara d'une somme de mille fr. en billets de banque suisses, de bijoux représentant une valeur de quatre à cinq mille francs, de chèques sur une banque de la place et de devises en billets français et italiens pour une valeur de plusieurs milliers de francs.

L'individu repartit par le chemin qu'il avait emprunté pour entrer, et n'a pas laissé de traces. Avisée aussitôt après la découverte du vol, la police a ouvert une enquête qui s'avère particulièrement délicate.

Chutes mortelles

— Une jeune fille se rendant à Villarod, près de Romont, vit dans le ruisseau la Glèbe, un corps qui émergeait. Elle avisa la préfecture de Fribourg. Le cadavre découvert était celui de

M. François Fragnière, de Villarod, caissier communal, âgé d'une cinquantaine d'années, célibataire. M. Fragnière avait dû, dans la nuit de dimanche à lundi, s'écarter du chemin qui le conduisait à son domicile et faire une chute dans le ruisseau, assez profond à cet endroit. Le sous-préfet, accompagné d'un médecin, a fait les constatations légales.

— Un grave accident s'est produit lundi soir à la place de la gare de Winterthur. Mme Gertrude Schuppisser, 41 ans, mère de deux enfants, ayant perdu pied en sautant sur la plateforme arrière d'un tramway en marche, suivi d'une remorque, tomba sur les rails et eut les deux jambes écrasées par la roue avant de la voiture en remorque. Transportée à l'hôpital, elle mourut une heure après l'accident.

— A Liestal, Bâle-Campagne, le petit Hans-Peter Buser, 5 ans, qui s'était juché sur un char de fumier, est tombé malheureusement sous les roues qui lui ont passé sur le corps. La mort a été instantanée.

Les incendies

— Mardi après-midi, un incendie a éclaté à Anières près de Genève, dans une villa de jardinier appartenant à M. J. Peroni, propriétaire du Buffet de la Gare de Cornavin. Les sapeurs du poste permanent de Genève et les pompiers du village intervinrent rapidement, mais il ne devait rester que les décombres de cette villa de cinq pièces et de son rural. La maison avait été complètement remise à neuf il y a deux ans. Elle était heureusement inhabitée. Les dégâts s'élèvent à 70,000 francs.

— L'enquête se poursuit pour obtenir les aveux du nommé F. qui a été arrêté comme prévenu de l'incendie de l'immeuble de M. Progin, à Courtion, près de Morat, Fribourg. L'attitude de F., qui est capitaine des pompiers, parut suspecte durant la nuit du sinistre.

Au cours de l'incendie, huit gros porcs sont restés dans les flammes. Ils devaient être livrés, lundi, à un boucher de Fribourg.

Le procès Woog et consorts

Les derniers témoins du procès Woog et consorts ont défilé mardi devant le Tribunal de Winterthur, en ce qui concerne les accusations de détournements. Une trentaine d'autres témoins, à charge et à décharge, seront entendus ensuite quant au délit de fraude.

Les personnes qui ont été interrogées mardi, et qui avaient reçu de l'Office de coordination des sommes allant de 100 à 200 francs, à titre de secours, ont témoigné à la décharge des accusés.

Association populaire catholique et Ligue suisse des femmes catholiques

Le comité romand de l'Association populaire catholique suisse a tenu son assemblée de printemps dimanche dernier à Fribourg. Tous les cantons romands étaient représentés. M. Léonce Duruz, président, ouvrit la séance en faisant un compte rendu des délibérations du dernier comité directeur de l'Association. L'assemblée étudia ensuite le moyen d'intégrer dans son activité future la grave question du mariage chrétien. Les cantons, tour à tour, firent un exposé de leur activité passée et future. L'organisation du Congrès des catholiques suisses fixé au 4 septembre prochain retint l'attention du comité romand qui mettra tout en œuvre pour conduire à Lucerne une forte participation de romands.

Tandis que le matin, les comités romands de la Ligue des Femmes, sous la présidence de Mme la baronne de Montenach, et de l'A. P. C. S. avaient des séances séparées, l'après-midi, ces deux comités se réunissaient sous la présidence de S. E. Mgr Charrière pour mettre au point des questions intéressant l'ensemble des catholiques romands. C'est ainsi qu'il fut décidé que chaque diocèse organiserait son pèlerinage à Rome pour l'Année Sainte; ils devront cependant annoncer les dates choisies au Secrétaire romand, délégué par le comité directeur pour s'occuper de cette question en Suisse romande. On reprit l'étude de la constitution d'une association du mariage chrétien; l'assemblée se rallia à la proposition du comité romand de l'A. P. C. S. demandant que l'on ne constitue pas une nouvelle association, mais que, dans les cadres existants, on fasse une place à l'étude de cet important problème. La « Vie Catholique », organe de l'A. P. C. S. et de la Ligue, selon le rapport de son directeur, se développe d'une manière réjouissante. On attirera l'attention de l'assemblée sur le danger des journaux immoraux qui sont vendus dans les kiosques aux enfants comme aux adultes et l'on décida de faire une action, par canton, pour faire interdire cette mauvaise littérature. Enfin, le président de l'Association des auditeurs catholiques de la radio se dit heureux de constater la marche ascendante de cette nouvelle organisation qui, de Suisse romande, va s'étendre à toute la Suisse allemande.

Nouvelles locales

L'assemblée de l'Union valaisanne du tourisme

La magie de Zermatt a opéré puisque c'est au nombre d'environ 200 que les participants à cette assemblée ont débarqué samedi dans la station sur laquelle régnait un Cervin plus royal et plus éblouissant que jamais.

Tandis que les hôtes étaient répartis dans les différents hôtels de la station-reine et que les représentants de la presse avaient l'honneur de loger au Mont-Cervin sous le même toit que l'actrice de cinéma française Josette Day, entourée d'un cortège d'Américains athlétiques et bronzés, la séance administrative se tenait à l'Hôtel Schweizerhof.

M. Amez-Droz, qui présidait avec un rare bonheur, excusa tout d'abord l'absence de M. le conseiller d'Etat Troillet et salua la présence des invités parmi lesquels il cita :

M. Gard, conseiller d'Etat, remplaçant M. Troillet, empêché par ses fonctions de conseiller aux Etats; le Dr Cottier, de l'Office fédéral des transports; M. Martinet, directeur du Siège romand de l'Office central suisse du tourisme; le Dr Jabez, président du Conseil d'administration du chemin de fer Zermatt-Gornergrat; le Dr Marguerat, directeur du Viège-Zermatt, du Zermatt-Gornergrat et du Furka-Oberalp; M. Othmar Julien, président de Zermatt; M. Karl Lehner et Mlle Paula Biner, de la Société de développement de Zermatt; les représentants de la presse; M. Cheneau, ingénieur du Viège-Zermatt; M. Norbert Roten, chancelier d'Etat; M. de Chastonay, directeur de la Banque cantonale du Valais.

Puis il souhaita la bienvenue aux nombreux participants dont beaucoup de dames qu'il félicita.

Grâce à l'esprit expéditif du président, la discussion sur le rapport de gestion ne traîna pas.

Des explications furent demandées sur divers points de ce rapport. Elles furent fournies avec clarté et précision par MM. Amez-Droz, président et le Dr Darbellay, directeur de l'Union...

Commentés par MM. Amez-Droz et Darbellay, les comptes de 1948 et le budget de 1949 ont été approuvés sans opposition après qu'eurent été fournies des précisions demandées par quelques membres.

Une proposition de Brigue demandant à ce que le nombre des membres du Comité soit porté de 11 à 13 a été renvoyée au Comité pour étude et rapport.

Pour remplacer M. Emmanuel Défago, de l'Hôtel Suisse de Champéry, démissionnaire, l'assemblée a désigné M. Marc Défago, de l'Hôtel de Champéry.

Tous les autres membres ont été réélus tandis que MM. Amez-Droz et Cyrille Sauthier se voyaient confirmer par acclamations dans leurs fonctions respectives de président et vice-président.

Le comité de l'Union se compose maintenant comme suit :

Président : M. W. Amez-Droz, Sion;
Vice-président : M. Cyrille Sauthier, Martigny;
Membres : MM. Jos. Escher-Quénod, Sion; Dr Marguerat, Zermatt; Dr Alexandre Seiler, Gletsch; Marcel Gard, conseiller d'Etat; Ant. Barras, Montana; Alexis de Courten, Sion Louis Rausis, Champex; Marc Défago, Champéry; Jacques Wolf, Sion.

Des remerciements très vifs ont été adressés à MM. Amez-Droz, Darbellay et Gard pour leurs intelligents et utiles efforts.

MM. le Dr Walter Perrig, à Sion, et E. Viscolo, à Montana, ont été confirmés dans leurs fonctions de vérificateurs des comptes; ils se joindront à ceux que désignera le Conseil d'Etat.

Conférence du Dr Cottier

Elle fut du plus haut intérêt et il est regrettable que nous ne puissions pas l'analyser ici. Elle était consacrée aux problèmes touristiques considérés en fonction des temps modernes, tels qu'ils sont envisagés par les organisations internationales de notre temps, par l'O. N. U., par exemple. M. le Dr Cottier fit aussi allusion au plan Marshall et aux heureuses perspectives qu'il peut ouvrir pour notre tourisme si nous savons saisir l'occasion. Peut-être même avons-nous déjà trop tardé.

A l'aide de graphiques, l'orateur démontra la structure actuelle de notre tourisme helvétique par rapport au mouvement mondial, tourisme dont l'organisation doit rester sur le plan régional fédéraliste.

M. Amez-Droz remercia le conférencier et leva la séance pour permettre aux participants de se rendre au Zermatterhof où la Commune de Zermatt offrait aimablement un apéritif.

...Le dîner a été servi à l'Hôtel Mont-Cervin avec cette perfection qui caractérise les hôteliers de notre grande station. Il fut pour MM. Amez-Droz, le président Julien et M. le conseiller Gard l'occasion d'échanger d'aimables autant qu'intéressantes paroles. Notre ministre des finances attirera l'attention des hôteliers sur les conséquences d'un rejet de la loi des finances dont la gestation a été si pénible. Quant à M. Amez-Droz, il fit assaut de galanterie à l'égard des dames.

Après le repas, les convives eurent la satisfac-



tion d'assister à la projection d'un film « Les saisons du Gornergrat », qui est une véritable merveille et qui constitue pour Zermatt et notre tourisme en général une réclame excellente.

La journée de dimanche

Elle a débuté par l'excursion prévue au Gornergrat. Le temps était merveilleux, les conditions idéales pour faire du ski et nombreux furent ceux qui cédèrent à la tentation. A la descente, la caravane s'arrêta à l'Hôtel du Riffelberg pour faire honneur à une collation offerte par l'établissement.

Le lunch servi au Zermatterhof fut en tout point digne de la réputation de cette maison. MM. Amez-Droz, Karl Lehner et Dr Marguerat y prirent la parole, le premier pour remercier les Zermattois de leur accueil chaleureux, le deuxième pour dire le plaisir de Zermatt de recevoir les membres de l'Union et M. Marguerat pour exalter l'initiative privée à qui l'on doit l'incomparable réussite de la station de Zermatt dont l'équipement fait actuellement l'admiration des touristes du monde entier.

Les journées des 12 et 13 mars resteront longtemps gravées dans la mémoire des participants.

A. F.

Ligue antituberculeuse du District de Martigny

La Ligue antituberculeuse du district de Martigny a tenu son assemblée générale dimanche 13 mars, dans la salle du Casino Etoile.

M. Joseph Emonet, président, après avoir salué et remercié l'assistance, donne la parole à M. Simonetta pour la lecture du rapport sur l'activité de la Ligue en 1948.

Son action bienfaisante se développe chaque année davantage non par suite de l'extension de la maladie, mais bien par les meilleures possibilités de lutte qu'apporte la collaboration toujours plus active de la population.

Le dépistage de la tuberculose dans les écoles s'est poursuivi sur une grande échelle : 2668 cuti-réactions à la tuberculine, 1076 radioscopies. De son côté, l'Etat a fait gratuitement 2200 radiophotographies.

Le Dispensaire de Martigny, dont s'occupe M. le Dr Broccard avec la collaboration du médecin-phthisiologue, M. le Dr de Courten, de Montana, a donné 2318 consultations. Grâce à la générosité de M. André Morand, un appareil de tomographie a été installé, qui permet un examen plus approfondi des malades.

La Ligue s'est occupée du placement de 80 malades dans divers établissements à Montana, Illiez et Salvan.

Le nombre des décès a fortement diminué au cours de ces dernières années. Il a passé de 38 en 1938 à 13 en 1948.

Dans les comptes, les subsides fédéraux et cantonaux sont proportionnés aux dépenses, tandis que la subvention des communes a été maintenue à 50 ct. par habitant.

La collecte annuelle faite dans les communes a produit le beau résultat de Fr. 8390.— Cette contribution volontaire de la population se répartit comme suit par tête d'habitant : Charrat 97 cts. par habitant, Fr. 730.— Trient 70 ct., Fr. 124.— Leytron 65 ct, 1055.— Riddes 65, 700.— Martigny-Ville, 62, 1990.— La Bâtiaz 60, 150.— Martigny-Bourg 45, 800.— Fully 42, 1164.— Saxon 40, 872.— Bovernier 37, 200.— Martigny-Combe 31, 340.— Saillon 25, 164.— Isérables 8, 100.—

De plus, une série de dons ont augmenté les recettes de Fr. 2232.— Grâce à toutes ces générosités, la Ligue a pu dépenser Fr. 30,000.— pour la lutte contre la tuberculose.

L'année 1949 revêtira une importance toute particulière par l'ouverture du Préventorium de district à Finhaut, prévue pour le début de l'été. Cette œuvre magnifique a pu être réalisée grâce à l'aide des autorités communales et de toute la population. L'Hôtel Bristol a été acheté pour un montant de Fr. 180,000.— Des transformations importantes sont effectuées, qui en feront un établissement modèle.

M. Simonetta termine son rapport en remerciant les médecins de la Ligue : MM. les Drs de Courten, Broccard et Ribordy, ainsi que les infirmières-visiteuses, Mlles Digier, Traversini et Simonetta, pour tout leur dévouement.

L'assemblée se poursuit par la lecture des comptes de 1948 et du budget de 1949 qui sont approuvés.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le président exprime sa reconnaissance aux autorités communales pour leur appui financier, et à la population du district qui n'a pas cessé de prouver son intérêt et sa générosité. Il remercie l'assemblée de sa bienveillante attention et souhaite la bienvenue à M. le Dr P. Rochat, médecin des écoles de Lausanne, qui avait accepté de parler de la « loi Bircher ».

Cette loi, édictée pour compléter la première loi Chuard de 1928 sur la lutte contre la tuberculose, a été adoptée par les Chambres en octobre 1948. Mais un « referendum » a abouti pour qu'elle soit soumise au peuple et c'est le 22 mai prochain qu'il aura à prononcer s'il accepte ou non cette nouvelle loi.

La loi Bircher introduit la radiophotographie obligatoire de toute la population, sous peine d'amendes.

M. le Dr Rochat, qui a pratiqué de nombreux examens radiophotographiques, encourage ce procédé de dépistage et en désire l'extension dans la liberté. Mais il est adversaire de son caractère obligatoire. L'obligation avec sanction est une notion qui choque notre mentalité, notre individualisme, elle enlève à l'examen radiophotographique son rôle éducatif et en fait une action policière. Elle organise une lutte étatisée contre la maladie et ne laisse guère de place à la liberté individuelle.

Au point de vue matériel, la loi Bircher nécessite une administration énorme et coûteuse pour effectuer les examens périodiques et tenir à jour les fiches de toute la population.

Les Scandinaves qui mènent une lutte intensive contre la tuberculose avec des résultats étonnants, n'ont pas recours à l'obligation ; ils agissent par l'éducation et la persuasion, et obtiennent des pourcentages d'examen très élevés.

Dans notre pays, rien ne s'oppose à l'extension de la radiophotographie par étapes, et dans l'es-

UN PRIVILEGE BIEN MASCULIN !...

... que celui de se raser avec la crème à raser de Roger & Gallet, Paris, car, sans eau, sans blaieau, vous serez vite et bien rasé !
Echantillon suffisant pour une semaine contre Fr. 0.60 en timbres-poste envoyés à Rogal S. A., 4, Rue du Beulet, Genève.

Réerves de ménage

A l'occasion de l'assemblée des membres et délégués du Centre de liaison des Associations féminines zurichoises, le délégué du Conseil fédéral aux possibilités de travail et à la défense nationale économique a recommandé aux ménagères de faire des réserves d'articles de première nécessité pour 2 à 3 mois.

Grâce à leur qualité et à leur faculté de conservation, les graisses et les huiles comestibles ASTRA sont particulièrement indiquées pour constituer les réserves de ménage.

**GRAISSE COMESTIBLE
HUILE COMESTIBLE**



ASTRA
qualité et confiance!

prit de la première loi de 1928, c'est-à-dire par la collaboration des œuvres privées avec les autorités et la population. Ces organismes privés auxquels a été confiée jusqu'ici la lutte contre la tuberculose, sont mieux adaptés à leur tâche que de vastes organisations officielles et bien préférables à l'action policière de l'Etat. Que M. le Dr Rochat soit remercié d'avoir traité ce sujet délicat avec autant de mesure que de sérénité.

Double asphyxie mortelle

Mardi matin, on a trouvé, à Sion, à la maison des Chanoines, à la rue de l'Eglise, asphyxiés, Mlle Marie Steffen, 53 ans, qui avait cessé de vivre, et son neveu, Antoine Schmidt, 19 ans, qui râlait encore. Le Dr de Roten se rendit aussitôt sur les lieux, mais malgré tous ses efforts, il ne put ramener à la vie le jeune homme. D'après les premières constatations, le décès serait dû à des émanations de gaz.

Mlle Steffen avait été au service de feu le chanoine Beck, décédé récemment, et occupait encore son appartement. Se sentant indisposée, elle avait prié son neveu, en service à Sion, de venir passer quelques jours en sa compagnie. Tous deux sont originaires de Reckingen, dans le Haut-Valais, où les corps furent transportés aujourd'hui.

C'est une voisine qui, voulant rendre visite à Mlle Steffen, découvrit le drame, et donna l'alarme.

Agriculteurs, protégez vos troupeaux contre la fièvre aphteuse transmissible par la main-d'œuvre étrangère

Depuis quelque temps, la fièvre aphteuse s'étend dans différents pays étrangers de façon inquiétante. Prochainement arriveront à nouveau, pour aider la paysannerie indigène, de nombreux ouvriers agricoles étrangers, et il faut s'attendre à ce que plusieurs d'entre eux viennent de régions dans lesquelles sévit la fièvre aphteuse.

Quand bien même des mesures de désinfection sont prises à la frontière, il n'est pas certain que tous les objets pouvant transporter l'agent infectieux soient atteints. Pour pallier mieux encore à toute dissémination du contagion, les personnes en question ainsi que leurs effets, habits, souliers, valises, sacs à linge, etc., devraient être entièrement désinfectés avant d'entrer en contact avec les animaux de leurs employeurs.

Il est recommandé de procéder comme suit :
Personnes : Laver les mains, les bras, la tête ou mieux baigner le corps entier dans une solution chaude de savon ou de cristaux de soude (carbonate de sodium).

Habits et objets : 1) les cuire, pour autant que leur nature le permette, dans une solution de cristaux de soude ou de savon ; 2) brossage au moyen d'une solution de soude caustique à 1 % en évitant que celle-ci atteigne la peau et les yeux

des intéressés ; 3) traitement aux vapeurs formolées dans un local fermé ou un récipient.

Dans les localités pourvues d'une installation de désinfection, il est préférable d'avoir recours à celle-ci pour désinfecter les personnes et leurs effets.

Office vétérinaire cantonal.

FINHAUT. — Assemblée de la Caisse de Crédit Mutuel. — Corr. — L'assemblée générale de la Caisse de Crédit Mutuel de Finhaut a eu lieu le 13 mars, sous la présidence de M. Charly Lugon-Moulin et en présence de nombreux membres et auditeurs.

L'ampleur des débats m'oblige à me résumer et à citer quelques impressions de cette séance si pleine d'enseignements. En effet, les différents organes de la Caisse Raiffeisen travaillent tout au long de l'année sans faire beaucoup de bruit pour le plus grand bien de tous ceux qui ont recours à ses services. La Caisse de Crédit Mutuel est ainsi devenue une chose familière et l'on ne saurait se passer de sa présence tant elle est entrée dans les mœurs.

L'assemblée annuelle permet donc de faire le point et de rappeler à chacun que cette institution coopérative est basée sur la solidarité locale et évite des déplacements ou des correspondances pour traiter certaines affaires d'ordre financier. L'assemblée générale met également en évidence le travail obscur, mais combien nécessaire, de tous ceux qui œuvrent pour le bien général dans le domaine du crédit. Il n'était pour s'en convaincre que d'entendre le magnifique rapport du Comité de direction, présenté par M. Charly Lugon-Moulin qui, en termes choisis, passa en revue toute l'activité de la Caisse, puis effleura les grands problèmes internationaux qui intéressent chacun et parla ensuite de la situation économique de la Suisse en général et de notre canton en particulier. Cet exposé plein de bon sens et émaillé de remarques judicieuses fut apprécié par tous les participants, car c'était un vrai régal que d'entendre M. Charly Lugon-Moulin faire ce large tour d'horizon dont il ne m'est guère possible de donner un résumé tant il était solidement charpenté. La doctrine du raiffeisenisme fut magnifiquement développée et un chaleureux merci doit être adressé à M. Charly Lugon-Moulin.

M. Lubin Lonfat, caissier, commenta les comptes de l'exercice de 1948 et mit surtout en relief l'excellente situation de la Caisse qui se développe toujours d'une façon réjouissante et la meilleure preuve en est le bénéfice de l'exercice de 1948 qui s'élève à Fr. 1500.— environ. Un fait intéressant à noter : la modicité des frais généraux qui sont bien inférieurs à ceux des établissements bancaires. Dans son rapport, M. Lubin Lonfat justifia encore la nécessité de l'épargne et déclara que l'AVS ne saurait être un motif de porter atteinte à la ponctualité des débiteurs qui règlent leur dû d'une manière exemplaire.

Permettez au chroniqueur de rendre à M. Lubin Lonfat un hommage bien mérité pour son dévouement à la cause du raiffeisenisme à Finhaut, car le caissier est certainement la cheville ouvrière de cette institution et M. Lubin Lonfat donne ainsi l'exemple qu'une noble idée est mieux servie par

de modestes réalisations journalières que par des grands mots.

Je citerai enfin le rapport combien précis et détaillé de M. Séraphin Vouilloz qui, au nom du Conseil de surveillance, assura les membres présents que tout était en ordre parfait dans les services de la Caisse et que décharge complète pouvait être donnée à tous ceux qui sont aux responsabilités.

Le paiement de l'intérêt de la part sociale clôture cette assemblée animée d'un excellent esprit et dont l'humour ne fut point absent.

J'émettrai un vœu en terminant, en faisant appel à tous ceux qui se tiennent encore à l'écart de la Caisse de Crédit Mutuel pour les inviter à y adhérer et à lui confier toujours plus leurs économies qui permettent de franchir des périodes parfois critiques dans l'existence.

A. R.

† **ST-MARTIN.** — Corr. — Le 10 mars courant, la population de la paroisse de St-Martin, presque au complet, accompagnait à sa dernière demeure terrestre la dévouée mortelle de Mme Marie Moix, épouse de Jn-Bte, décédée à l'âge de 56 ans, munie de tous les secours de la religion.

Mme Moix a été la femme du devoir dans toute l'acception du mot, un bel exemple de mère chrétienne, une personne d'action, de circonspection et de bienveillance. Mère de douze enfants, dont 9 sont encore en vie, elle les a élevés dans la crainte du Seigneur, faisant de ses enfants de bons citoyens, mais en même temps de fervents chrétiens. Cette bonne mère, bien que chargée d'occupations pour l'entretien et l'éducation des siens, portait toujours la joie sur ses traits, ayant la paix dans son cœur, fruit du devoir accompli. Le bon Dieu lui donnera la récompense promise à ceux qui le servent de toute leur âme et ne rougissent pas de professer leur foi.

Oui, mères chrétiennes, si vous désirez laisser à vos enfants une véritable éducation solide, enseignez par l'exemple, soyez pour vos enfants des modèles de vertus. Que les devoirs religieux ne soient jamais omis, que la douceur et le dévouement soient l'atmosphère qui éclaire dans vos foyers.

Nous nous inclinons devant la tombe qui vient de s'ouvrir et nous présentons à la famille éplorée nos condoléances les plus sincères. Qu'elle trouve dans ses sentiments religieux la force nécessaire pour supporter une pareille épreuve, car la foi et l'espérance sont, dans de semblables moments, les seuls palliatifs à la douleur.

Et nous, mortels, de ses vertus conservons le souvenir et prions pour le repos de son âme.

Y.

ST-MAURICE. — Carnaval 1949. — Les délégués des sociétés ayant participé au Carnaval sont convoqués en assemblée, pour le bouclage des comptes, le lundi 21 mars, à 20 h. 30, à l'Ecu du Valais, 1er étage.

Toutes les factures concernant le Carnaval doivent être présentées jusqu'au samedi 19 courant, chez le caissier, M. Amédée Richard.

Le Comité de Carnaval.

SIERRE. — Concert de la « Gérodine », Harmonie Municipale. — Corr. — Parler d'un concert n'est pas toujours facile, surtout si l'on a tant soit peu le souci d'être vrai, si l'on ne veut pas chanter les couplets de la louange hyperbolique. Les journaux nous habituent pourtant à ce genre, les critiques qui envoient des reportages ne résistent pas à la tentation de dire que tout était fusion, justesse, équilibre, et même miracle. Le comble c'est que des personnes, en principe compétentes pour juger, et de par leur situation tenues à un minimum de mesure, sombrent dans ce travers. C'est presque un malheur, parce que ce genre de critique est une prime à la médiocrité, commune dans l'art comme dans la vie.

Que dire de la soirée de notre « Gérodine » ? Beaucoup de bien, certes. Ce fut un beau concert qui déclina les applaudissements enthousiastes d'une foule visiblement en communion avec les musiciens.

Il faut dire que la ville de Sierre est fière de son Harmonie Municipale. C'est avec le concours jamais en défaut de la « Gérodine » qu'elle a pu se lancer dans la grande aventure de l'organisation des fêtes du Rhône. Chacun sait comment elle en sortit : avec la gloire de savoir que le fleuve latin ne fut jamais célébré avec autant de magnificence, et de féérique beauté.

Une admiration enthousiaste favorise évidemment le travail d'un ensemble de musiciens. Ce n'est pas un des moindres mérites des autorités et de la population de la Cité du Soleil de savoir encourager et soutenir tout effort vers la beauté.

Le concert de samedi apportait une heureuse innovation. La « Chanson du Rhône », groupe choral mixte costumé, profitait de cette circonstance pour se présenter officiellement. Elle interpréta, à sa manière, diverses œuvres de son chef, Jean Daetwyler. Ainsi, plaisir des oreilles et plaisir des yeux, chants et costumes du terroir.

Ce nouveau groupe choral n'est pas une copie, mais quelque chose de neuf, d'original tant pour la conception que pour le genre. La formule est tout à fait nouvelle. Jean Daetwyler qui a su écouter les résonances profondes des gens et des choses de notre terre valaisanne, et qui sait les traduire avec poésie, se propose de les faire dire par la « Chanson du Rhône ». Idée excellente.

Telle qu'elle s'est présentée samedi soir, elle nous laisse entrevoir de beaux lendemains. Il y a évidemment beaucoup de pain sur la planche encore. En art, comme en alpinisme on n'atteint pas le sommet du soir au lendemain.

Vingt fois sur le métier, remettez votre ouvrage ! disait le vieux Boileau.

Recherche du naturel, de la spontanéité, de la fraîcheur, affinement et sonorité cristalline des

EXCURSIONS en Suisse et à l'étranger en autocars
Dimanche 3 avril : cars pour le match international de football SUISSE-AUTRICHE à Lausanne
Sociétés, Groupes de contemporains, Ecoles, demandez itinéraires et offres à la
MARTIGNY-EXCURSIONS S.A.
MARTIGNY Téléphone (026) 6.10.71

Garage Elite
GLAREY - SIERRE
K. FUCHS
Ancien propriétaire du Garage de La Bâliaz-Martigny
Toutes réparations de voitures et camions
Service soigné et rapide jour et nuit
Service B. P. Tél. 5.17.77

Les spectacles de Martigny

ETOILE
Dès JEUDI (samedi fête matinée et soirée)
Dimanche, 14 h. 30 - 20 h. 30
Attention! Train de nuit Martigny-Sion, samedi fête
Un film italien de classe internationale
avec
Blanchette Brunoy, Fosco Giachetti, Maria Michi, Marcel Pagliero
Un thème dramatique s'inspirant d'une récente affaire criminelle qui passionna toute la péninsule et défraya la chronique internationale

L'ALTRA
(L'AUTRE)
Parlé italien — Sous-titré français

CORSO
Vendredi 18; samedi fête 19 mars, à 14 h. 30 - 20 h. 30 (avec train de nuit Martigny-Sion)
Dimanche 14 h. 30 - 20 h. 30
Humphrey Bogart
INGRID BERGMAN
Conrad Veidt — Paul Henreid dans

CASABLANCA
* * * * *

Pour vos ENFANTS nous venons de recevoir

SOULIERS
semelle cuir, bas, brun, No 22-26 **17.60**
27-29 **21.30**
30-35 **23.30**
bas, brun, semelle crêpe, dès Fr. **21.80**
montants, blanc, dès Fr. **17.80**
SANDALES
semelle cuir et crêpe, dès Fr. **11.80**
blanches, dès Fr. **8.20**

RENE Gay-CARRON

Grand Derby de Pathiers
Mayens de Chamoson
Dimanche 20 mars 1949
Slalom géant
DAMES ET MESSIEURS
du SKI-CLUB « ARDEVAZ », CHAMOSON

RÉOUVERTURE
des grands magasins
A la
Ville de Paris
Sion
(Marquis & Cie)
18 mars 1949
Nouveaux stocks - Première qualité
Prix records - Dernier cri
Se recommande: **Famille MARQUIS**

Effeuilleuses
On en demande 4 bien au courant de l'attache. Bons gages et bon traitement.
S'adresser à **Corboz Samuel**, propr. viticult., à Epesses (Lavaux).

On cherche **jeune homme** dans exploitation agricole, sachant si possible traire et faucher. Gages Fr. 130.— par mois. — Faire offre: **Octave Pitton**, Oppens (Vaud).

A vendre **armoire frigorifique** en état de marche. Prix avantageux. — Pour offre et visite sur place, s'adresser à: **Brühlhart**, gérant, lallerie de Viège. Tél. 7.22.96.

A vendre **remorque** pour tracteur moyen, basculante, roues jumelées, contenance 2 m3, charge 3 tonnes - 3 tonnes 1/2, prix Fr. 850.— S'adresser à **Jean-Claude Carruzzo**, Chamoson.

Je cherche **3 jeunes filles** pour travaux de campagne. Entrée 15 avril, durée 5 ou 6 mois. Bons gages, vie de famille assurée. Adresser offres écrites à **Meinrad Bender**, meubles, Martigny.

On cherche **sommelière** connaissant son métier à fond. Entrée début avril. Offres avec photo et références au **Café du Théâtre**, Neuchâtel.

CHALET
J'en cherche un à louer, de 5 lits, avec minimum de confort, dans les régions de Montana-Vermala, Verbier, Grimentz ou Ayer, pour le mois de septembre. Faire offres avec prix à **G. Blanc**, 2, Ch. de la Fauvette, Lausanne.

A vendre, pour cause de départ,
MOTO
B.S.A., 600 lat., neuve, mod. 48, avec fourche télescopique, forte machine pour la montagne ou le side-car.
S'adresser au **Nouvelliste** sous W. 6716.

CAMION
3 1/2 tonnes, Ford 1934, moteur, pont arrière et freins remis à neuf, à vendre ou à échanger contre petite voiture. — **Garage de la Colline (Montelley)**, Tél. 3.27.65 ou 4.98.09, Lausanne.

Porteur
honnête et propre, est demandé de suite. Nourri et logé. — **Boulangerie Taverney**, Chailly sur Lausanne.

On demande **jeune fille** pour servir au café et aider un peu au ménage, bons soins assurés. S'adresser à **Pierre Moret**, restaurant au Collombette, Vuadens, Gruyère.

On cherche une **jeune fille** pour un ménage de 3 personnes sans enfant. Bon salaire. Faire offres avec photo et certificat à **Casa postale 133, Montana-Vermala**.

A vendre 11 jeunes **poules** en pleine ponte, Fr. 13.— pièce, et un magnifique coq Minorque pour la reproduction à Fr. 15.—, en bloc Fr. 153.—
A la même adresse, à vendre une

machine à coudre « Singer », à pied, à l'état de neuf, Fr. 150.—
S'adresser chez **M. Emery Médico**, Saint-Maurice.

A vendre environ 20 m3 de **FUMIER**
S'adresser à **Henri Richard**, Evionnaz.

CAMION Bedford OLBC
4 t., à vendre, état de neuf, mot. Diesel, 6 cyl., 24 HP., pont basculant 3 côtés.
Ecrire sous chiffre P. W. 32470 L. à **Publicitas**, Lausanne.

Cuisinière-chef
ou chef de cuisine. S'adresser au **Nouvelliste** sous O. 6709.

Leçons de piano
et solfège par professeur diplômé. — Ecrire **Melle Suzy Hubert**, Rte du Simplon, Martigny-Ville.

Perdu
entre Martigny-Verbier, le 5 janvier, une **roue de secours** 4.50 x 17.
Rapporter contre récompense à **Gremaud**, coiffeur, Martigny-Ville.

A vendre, à **Colterg (Bagnes)**,
MAISON
de deux chambres, cuisine, chambre de bain, cave, grange et écurie, et 650 m2 jardin attenant.
Faire offres par écrit au **Nouvelliste** sous Y. 6718.

Bétail gras de qualité
Suis preneur régulier de gros et petit bétail gras, au prix du jour
Félix Bagnoud, Montana
Tél. 5.23.35

Fille de cuisine
est demandée. Entrée 1er avril. Fr. 130.— par mois, nourrie et logée.
M. Herren, Taverne de Chillon.

A vendre environ 2000 kg. **FOIN et REGAIN**
S'adresser ch. **Henri Amacker**, St-Maurice.

Une pellicule isolante de cire simplifiée l'entretien des parquets
L'emploi de produits d'entretien non-appropriés, qui nettoient bien le bois et le linoléum sans les nourrir suffisamment, est nuisible aux parquets. Ceux-ci s'usent et ne peuvent plus résister à la pénétration de la crasse et de l'humidité.
La fabrique de produits bien connus, **MARGA, WOLY, CLU, WEGA**, spécialisée depuis 90 ans dans la branche, vient enfin de trouver le produit idéal qui nettoie sans peine, recouvre les parquets d'une fine pellicule de cire empêchant la crasse de pénétrer.
Les ménagères sont enchantées de **WEGA Liquid-Polish** qui dégage une odeur rafraichissante.
Pour parquets, linoléums et carrelages, meubles et parois
WEGA liquid polish
en estagnons de 1/2, 1 et 5 litres
Répartition facile grâce au goulot-gicleur.
Pour des meubles délicats ou des parquets peu fréquentés, on emploiera de préférence une encaustique solide telle:
WEGA wax Polish
très riche en cires dures qui donnent un éclat incomparable.
Fabricant: **A. SUTTER**, Münchwilen/Thurg.

Vous pouvez RETENIR DES MAINTENANT VOTRE COMPLET COMMUNION 88.- fr. AVEC 5% d'escompte AU JUSTE PRIX IDEA S. A. MONTHEY

Meubles à crédit
même jusqu'à 36 mois. Grand choix, discrétion absolue. — Ecrivez sous chiffre P. 1671 A., à **Publicitas**, Lausanne.

On demande pour de suite **cuisinière bossette** de 25 à 40 ans, place stable, 1 fille de cuisine de 18 à 25 ans.
S'adresser Pension **Villa Orient**, Avenue d'Ouchy 12, Lausanne. Tél. [021] 2.31.91.
3 porcs mâles de 7 tours.
S'adresser à **Udriot Robert**, Monthey. Tél. 4.25.63.
A vendre bon **café** pour cause de maladie. Prendre l'adresse au **Nouvelliste** sous X. 6717.

Dernière heure

voix, équilibre des registres, voilà ce qu'il faudra faire.

Ceci dit, reconnaissons que la Chanson fut l'objet d'une véritable ovation de la part des auditeurs, et qu'elle est partie sur le bon pied.

La « Géronde » interpréta des pièces d'une veine bien différente. On ne goûta guère la « Marche aux Flambeaux » du jeune musicien belge Gilson. La pièce était-elle d'un modernisme trop outré ? Peut-être. Ces suites de secondes avec toutes sortes d'accidents, ce rythme sans cesse changeant n'eurent guère l'heur de plaire, bien qu'à n'en pas douter, ce morceau ait dû demander beaucoup de travail et de sueur aux musiciens.

Le « Paysage Valaisan », de Jean Daetwyler, dont le thème était une vieille mélodie anniviarde a, par contre, pris les spectateurs, qui, pour la plupart, connaissent cet air et le fredonnaient doucement tout en se laissant bercer par cette musique aérée et délicieuse.

Là où la « Géronde » fut dans ses grands jours ce fut bien dans l'« Ouverture de Sémiramis », de Rossini. Quelle belle musique, et comme on sentait la joie des musiciens d'interpréter tant de beauté !

On entendit encore le « Ballet d'Henry VIII », de Saint-Saëns, musique caractérisée par la pureté de la forme, la clarté de l'inspiration ; la « Reine de Saba » du mélancolique Gounod, enfin le « Casse-noisette », de Tchaïkowsky, qui nous montra un aspect très original du génie du grand compositeur russe.

La « Géronde » est sur une bonne voie, elle a droit à nos compliments et à notre gratitude pour le plaisir qu'elle nous offre à chaque concert. Peut-être que le directeur pourrait être encore plus exigeant, plus sévère. Il y a du bois en abondance dans ce magnifique corps de musique, il faut l'utiliser jusqu'au dernier morceau. L'art naît aussi d'une contrainte sans cesse tenue en éveil.

G. C.

Un petit char se jette contre une jeep

(Inf. part.) Dans le quartier de Ste-Marguerite, à Sion, un petit char, occupé par trois enfants, est venu se jeter contre une jeep pilotée par M. Alf. Stegmann, sous-officier instructeur aux casernes de Sion. Un des enfants, le petit Ch. Thiénoz, a été blessé à la tête.

Chronique sportive

SKI

Le concours annuel du S. C. Daviaz

Décidément, la station des Giettes exerce un attrait irrésistible sur tous les fervents amateurs du ski. En effet, dans cette région ensoleillée à profusion se trouvent de nombreux plateaux qui se prêtent admirablement bien pour la pratique du sport blanc ; dès lors, on comprendra facilement que le S. C. Daviaz ait choisi ces parages pour le déroulement de son concours qui a eu lieu dimanche 13 mars.

Ce dernier comprenait une course de fond de 14 km. Le départ et l'arrivée de celle-ci, à laquelle prirent part 20 participants, étaient fixés en dessous de l'Hôtel Barman. Tous les concurrents firent preuve de beaucoup de volonté et de ténacité dans les efforts à fournir au cours de cette harassante épreuve.

Il convient de signaler la présence parmi les compétiteurs de M. Robert Droz, de Champex, champion suisse de fond, senior I, et de M. Raymond Jordan, de Daviaz, champion valaisan de fond, junior. D'autre part, des skieurs de Nendaz, Illiez, Champex-Ferret, Vérossaz, Choëx, Evionnaz avaient répondu à l'invitation du S. C. Daviaz.

L'après-midi eut lieu l'épreuve du slalom qui se déroula sur la piste du « Poraire » et à laquelle prirent part 44 participants. Le point de départ était situé au « Chalet des Diu », soit à la hauteur de Chindonne, et l'arrivée avait lieu vers le chalet de l'Abbaye, ce qui représente 400 mètres de dénivellation.

Les quelques rares spectateurs qui se trouvaient au milieu de ces vastes champs de neige ont pu admirer l'audace et la témérité des concurrents qui dévalaient à une allure prodigieuse des terrains dont la déclivité, par endroit, était vraiment impressionnante.

Après un court arrêt au Restaurant Barman, les participants se rendirent à Daviaz, au Café de la Dent du Midi, où eut lieu la distribution des prix et la proclamation des résultats.

Terminons en félicitant les membres du S. C. Daviaz qui se sont dévoués pour assurer la réussite de cette journée, et espérons que le S. C. Vérossaz, qui organise dimanche prochain son concours dans la même région, puisse bénéficier de conditions aussi favorables.

André Descartes.

Voici les principaux résultats :

Fond seniors : 1. Robert Droz ; 2. Raym. Jordan ; 3. Fernand Jordan, etc. ; juniors : 1. Edmond Gex ; 2. Gaston Jordan ; 3. Gilbert Jordan...

Slalom géant seniors : 1. Marc Fournier ; 2. Hubert Solioz ; 3. Jules Glassey ; 4. Jean Lattion ; 5. ex aequo : Henri Déléze ; Frédy Coutaz ; Simon Fournier, etc... ; juniors : 1. Gabriel Barman ; 2. Maurice Trombert ; 3. Albert Donnet ; 4. Léonce Descartes ; 5. Gaston Jordan, etc.

Equipes : 1. Chamois, Nendaz ; 2. Arpettaz, Nendaz ; 3. Vérossaz I ; 4. Daviaz I, etc.
Combiné 2, seniors : 1. Robert Droz ; 2. Raymond Jordan ; 3. Fernand Jordan, etc.

Le concours inter-clubs du Ski-Club Vélán

Dimanche passé, le S. C. Vélán organisait pour la première fois à Liddes un concours inter-clubs sur ses magnifiques pistes du Creux. De nombreux et sympathiques participants venus de toutes parts prouver leur solidarité envers ce nouveau-né parmi les Ski-Clubs valaisans, un public passionné qui sut apprécier efforts et prouesses de chacun, une atmosphère agréable et amicale, pour tous enfin, le souvenir d'une journée sportive et saine.

L'épreuve de descente, le matin, vit le succès de Rémi Marquis (S. C. Vélán), en seniors, et de Max Jean (S. C. Vélán), en juniors.

L'épreuve de slalom géant, l'après-midi, nous permit d'apprécier le magnifique style de Michel Bovier (Vex) en seniors et la réussite d'un jeune plein d'avenir, Gratien Exquis (S. C. Vélán), en juniors.

Combiné seniors : le challenge revient à Alphonse Tornay (S. C. Champex-Ferret), suivi de Roland Pont et Michel Bovier. Juniors : c'est Jean Max

Plus de procès de criminels de guerre au Japon

WASHINGTON, 16 mars. (Reuter). — La Commission d'Extrême-Orient a décidé qu'aucune nouvelle procédure judiciaire ne sera engagée contre les Japonais « qui auraient envisagé, préparé une guerre agressive ou qui auraient conspiré à cet effet ». Le général Mac Arthur a reçu des ordres dans ce sens.

Autour du Pacte de l'Atlantique

MILAN, 16 mars. (Reuter). — Des manifestations massives ont eu lieu mardi soir à Leco, contre le Pacte de l'Atlantique. Des bagarres se sont produites avec les policiers qui cherchaient à disperser la foule. Sept agents et onze civils ont été blessés.

ROME, 16 mars. (A. F. P.) — Une grève générale de deux heures a été décidée à Leco pour protester contre les incidents qui se sont produits mardi soir au cours d'une manifestation contre le Pacte de l'Atlantique. Celle-ci n'ayant pas été autorisée, la police était intervenue et avait arrêté quatre personnes, tandis qu'une dizaine d'autres étaient blessées.

NEW-YORK, 16 mars. — L'ambassadeur des Etats-Unis en Suède, M. H. Freeman Matthews, a affirmé que la Suède ne se joindrait pas aux signataires du Pacte de l'Atlantique.

L'ambassadeur a déclaré qu'il était certain que la Suède « désirait conserver son statut de stricte neutralité ».

WASHINGTON, 16 mars. — Le ministre des affaires étrangères d'Islande, M. Benedikson, a eu, mardi, d'importants pourparlers, au Département d'Etat, avec le chef de la Section européenne, M. John Hickerson, et le chef de la Section pour les affaires de l'Europe du Nord, M. Benjamin Hull.

M. Benedikson s'est déclaré très satisfait de cette entrevue, qui s'est déroulée dans une atmosphère particulièrement amicale. Un diplomate scandinave a souligné que, étant désormais sûr de ne pas avoir à céder des bases militaires en temps de paix, l'Islande adhèrera, dès le début, au Pacte de l'Atlantique.

La Birmanie balayée par les rebelles

LONDRES, 16 mars. — La seule partie du territoire qui soit encore sous le contrôle du gouvernement birman se réduit pratiquement à la ville de Rangoon, écrit mardi matin le « Times » qui ajoute : Cet échec militaire du gouvernement birman a été dû à sa complète incapacité d'utiliser le matériel de guerre qu'il avait à sa disposition. Par contre, les Karens qui ont continuellement bien mené leurs opérations se sont emparés peu à peu de tout ce dont disposaient les forces gouvernementales. Maintenant ces dernières ne possèdent plus qu'un seul pilote et un seul avion.

La situation générale est pire qu'elle n'a jamais été, conclut le « Times ». Le gouvernement continue à perdre pied, mais, jusqu'à présent, aucun parti n'a été assez fort pour prendre sa place.

Le plan quinquennal hongrois

BUDAPEST, 16 mars. (Reuter). — M. Rakosi, vice-président du Conseil, a annoncé mercredi l'établissement d'un plan quinquennal pour la Hongrie. Ce plan exigera l'investissement d'un capital de 250 millions de livres sterling. La Hongrie, a-t-il déclaré au Congrès du Front populaire, doit devenir un riche pays industriel. Il a ajouté qu'une critique constructive est nécessaire. La liberté religieuse doit être maintenue. (Réd. — L'est-elle encore et le sera-t-elle ?)

qui enlève le challenge, suivi de Gratien Exquis et Charly Lovey (S. C. Champex-Ferret).

Inter-clubs : 1. Champex-Ferret Seniors I (challenge) ; 2. S. C. Vélán Juniors ; 3. S. C. Vélán Seniors I ; 4. Champex-Ferret Seniors II ; 5. Champex-Ferret Juniors ; 6. S. C. Vélán Seniors II ; 7. S. C. Sembrancher Seniors.

Un grand merci à tous ceux qui participèrent à ce concours, à tous ceux qui y contribuèrent par leurs efforts, leurs dons et leur sympathie.

A l'année prochaine ! M. J.

Le slalom O. J. du Ski-Club Ardévas

Dimanche 13 mars, par un temps splendide, le Ski-Club « Ardévas », Chamossan, a organisé son Slalom annuel pour l'O. J. (Organisation Jeunesse), de 10 à 16 ans. Ce concours en tous points réussi a eu lieu aux Mayens de Chamossan, sous la direction du chef O. J., M. Reymondeulaz Martial. On peut constater un réel progrès tant dans la tenue que dans la technique.

Voici les principaux résultats :
1. Michellod Désiré ; 2. Carruzzo Michel ; 3. Ma-ye Josy ; 4. Coudray Jules ; 5. Putallaz Jean ; 6. Evéquoq Raphaël ; 7. Carruzzo A. ; 8. Favre J. ; 9. Evéquoq Henri ; 10. Carruzzo P., etc.
Hors concours, membres du Ski-Club : 1. Rey-

Une espionne tchèque condamnée à Munich

MUNICH, 16 mars. — Un tribunal américain de huit membres a condamné, mardi, à trois ans de prison l'espionne Elfriede Zirlik, qui travaillait pour le compte du Service secret tchécoslovaque.

Mme Zirlik, qui est originaire de Nuremberg, avait fourni à des agents tchécoslovaques des informations sur les mouvements des troupes américaines à Nuremberg et à Kitzingen. Treize personnes avaient été condamnées avant elle, pour un service d'informations illégales concernant les troupes d'occupation américaines.

Les protestations contre les persécutions

SAINT-GALL, 16 mars. (Ag.) — La jeunesse chrétienne-sociale et les jeunes catholiques de la ville de St-Gall ont organisé une assemblée de protestation, qui comptait plus de 600 participants, en faveur de la liberté et de la dignité humaine. Après un exposé de M. C. Doka, journaliste, à Zurich, une résolution a été votée à l'unanimité, qui dit entre autres choses :

« Nous prenons connaissance avec stupéfaction du procès inique intenté contre le cardinal Mindszenty et contre 15 pasteurs bulgares. Nous considérons ces jugements comme un attentat criminel à la liberté et à la dignité humaine. Citoyens d'un peuple libre qui ne reçoit pas d'ordres d'une dictature, nous réclamons la libération des condamnés.

Nous en appelons à tous les chrétiens pour qu'ils se lèvent unis, plus unanimes encore, contre les méthodes totalitaires, de quelque nature qu'elles soient.

Nous en appelons à la chrétienté protestante pour qu'elle se joigne à nous en une action commune contre la terreur rouge ».

WASHINGTON, 16 mars. (Reuter). — La Commission des affaires étrangères du Sénat a adopté, en principe, une résolution condamnant les gouvernements de Hongrie, de Bulgarie et de Yougoslavie pour les persécution dont sont l'objet les ecclésiastiques protestants et catholiques dans ces pays. Le président de la Commission, le sénateur Tom Connally, a déclaré aux journalistes que le texte définitif de la résolution était en préparation. La Commission considère la façon d'agir de ces trois gouvernements comme indigne et comme une violation aux libertés fondamentales.

Le procès Costes

PARIS, 16 mars. — Les premiers témoins de moralité de Costes sont venus déposer à l'audience de mercredi matin.

Le général Bouscaud, ancien chef d'état-major de l'air, et un colonel sont venus affirmer leur conviction que Costes n'avait pas trahi. Celui-ci avait affirmé au général La-Houle, chef de l'aviation militaire française au Maroc pendant la guerre, et à un autre général, sa certitude en la victoire alliée. De son côté, le général Vuillemin qui fut commandant en chef de l'aviation française, a déclaré qu'il avait toujours considéré l'accusé comme un ardent patriote.

Un ami de Costes a affirmé que celui-ci dit en 1941 qu'il voyait beaucoup les Allemands et qu'il obtenait ainsi des renseignements qui lui seraient utiles un jour. Il aurait notamment dit ceci : « Les Allemands sont terriblement méfiants, mais au fond ils sont comme de jeunes chiens », et ce témoin ajoute que Costes a pu se tromper, mais qu'il croit en son âme de Français. Il est innocent des crimes dont on l'accuse. Il n'a pas trahi.

Enfin, M. Bréguet, le célèbre constructeur d'a-

mondeulaz M. ; 2. Giroud J. ; 3. Crittin Charly ; 4. Gaillard G. ; 5. Biollaz Jean ; 6. Joris René, etc.

Le 7e trophée du Mont-Lachaux

Cette grande compétition de ski a été organisée samedi et dimanche passés par les Ski-Clubs de Crans et Montana-Vermales. Elle a obtenu un grand succès grâce à la bonne organisation du comité compétent, qui a été secondé par M. V. Renggli, l'actif président de l'A. V. C. S., et par M. Pierre Felli, chef du Comité technique, qui a réussi à préparer une belle piste de descente, et a préparé et piqué la piste de slalom.

Les coureurs de l'endroit (Felli Georges, Rombaldi Alfred et Rinaldo Jacomelli), ont réussi de belles performances dans les diverses épreuves. Le concours de saut organisé dimanche après-midi au tremplin de Vermales a attiré un nombreux public, qui a pu admirer une série de beaux sauts, notamment le saut de 64 m. hors concours de Hans Zurbriggen, de Saas-Fee, établissant ainsi un nouveau record, tenu depuis longtemps à 57 m.

Relevons encore que Georges Felli a réussi le bel exploit d'abaisser le record de la piste de descente à 2' 48" 2/5, détenu depuis 4 ans par l'Italien Zeno Colo, avec 2' 49" 3/5.

vions, vient affirmer à la barre qu'il ne pourra jamais croire que Costes ait pu être traité à son pays.

Le huis clos est alors prononcé pour la lecture des pièces provenant des témoins américains.

Autour du testament d'Hindenburg

LUNEBOURG, 16 mars. — « Le testament du maréchal von Hindenburg n'a pas été falsifié », a déclaré Franz von Papen, ancien chancelier et diplomate No 1 du Reich, au cours de l'audience du procès de dénazification d'Oscar von Hindenburg, fils du maréchal, à qui l'accusation reprochait d'avoir falsifié le testament de son père.

Von Papen a affirmé qu'il avait rédigé en février 1934, pour le maréchal, un projet de testament politique dans lequel il avait déconseillé le cumul des postes de président et de chancelier du Reich et préconisé le retour à la monarchie, en temps opportun. Certaines idées du projet avaient été conservées, mais la question de la monarchie avait été traitée par le maréchal dans une lettre séparée.

Les syndicalistes occidentaux pour l'internationalisation de la Ruhr

LUXEMBOURG, 16 mars. (Reuter). — Les ouvriers sur métaux et mineurs d'Allemagne, de France, de Belgique, de Hollande et du Luxembourg ont décidé mardi, après un congrès qui a duré deux jours, de constituer un nouveau groupement syndical pour défendre le point de vue ouvrier au sujet de la future organisation du bassin de la Ruhr devant les autorités d'occupation de l'Allemagne. Les vingt-cinq représentants des ouvriers et des mineurs de l'Allemagne, des pays occidentaux et des Etats-Unis ont voté une résolution invitant les centrales nationales de syndicats à favoriser l'internationalisation du bassin de la Ruhr et la participation des ouvriers à la direction de ses industries.

Etrange mais mortelle explosion d'un camion : 4 victimes

BENI-MELLAL (Maroc), 16 mars. — Un curieux accident a provoqué la mort de quatre personnes. Celles-ci occupaient un camion qui, pour des raisons encore indéterminées, explosa. Ses restes furent éparpillés jusqu'à 200 mètres de l'endroit où il se trouvait. Le chauffeur a été retrouvé à 15 mètres de là et un des passagers avait été comme poignardé dans le dos par un éclat de bois.

Un incendie à Yverdon

YVERDON, 16 mars. (Ag.) — Un incendie a éclaté mercredi à 1 heure au troisième étage de l'Hôtel de l'Ecusson vaudois à Yverdon, dans un local où se trouvait du linge sale. Le feu s'est communiqué au plancher, au vestibule et aux pièces contiguës. A 2 heures, les pompiers étaient maîtres du sinistre qui a causé des dégâts importants non encore évalués. Les causes du sinistre ne sont pas établies.

Bijouterie cambriolée

LAUSANNE, 16 mars. (Ag.) — Mercredi à 3 heures et demie, un voleur a brisé la vitrine d'un magasin de bijouterie sur le Grand-Pont et s'est emparé pour 2000 fr. de montres. Il a disparu avant que le propriétaire du magasin eût pu le voir et le signaler à la police.

La radio salvatrice

SPIEZ, 16 mars. (Ag.) — Jeudi 10 mars, la radio annonçait qu'un jeune homme de Berne, qui s'était rendu dans la région du Gandrisch avait disparu. Or, l'aubergiste de Bundalp ayant ouï l'appel de la radio se souvint d'un skieur isolé qui avait passé chez lui et le fit savoir dans la vallée. Une colonne de secours dirigée par le guide Lebrecht Mani, se mit en route, suivit les traces de skis et finalement découvrit dimanche le jeune homme complètement épuisé dans la cabane du Spaltenhorn, mais encore en vie. Le jeune homme avait perdu son chemin dans le mauvais temps et avait passé au moins une nuit à la belle étoile avant de pouvoir parvenir à la cabane.

Radio-Programme

SOTTENS. — Jeudi 17 mars. — 7 h. 10 Réveil-matin. 7 h. 15 Informations. 7 h. 20 Disque. Premiers propos. Disque. 12 h. 15 Le quart d'heure du sportif. 12 h. 30 Rythmes variés. 12 h. 46 Informations. 12 h. 55 Le soldat de chocolat, Oscar Strauss. 13 h. Les auditeurs sont du voyage. 13 h. 10 Jeunes premières de la chanson (XI). 13 h. 30 Les Quatre ballades de Chopin (II). 13 h. 45 Deux pages du troisième acte des « Maîtres Chanteurs de Nuremberg ». R. Wagner. 14 h. La cérémonie d'inauguration du XIXe Salon international de l'automobile. 17 h. 30 De l'ouverture au poème symphonique. 18 h. Récital de piano. 18 h. 15 Nana de Herrera présente des Chansons d'Espagne. 18 h. 40 Rythme (20e siècle) de la Suite « Quatre siècles » Eric Coates. 18 h. 45 Le micro dans la vie. 19 h. Reportage de l'inauguration du XIXe Salon international de l'automobile. 19 h. 14 Le programme de la soirée. 19 h. 15 Informations. 19 h. 25 Le miroir du temps. 19 h. 40 La Chaîne du Bonheur. 20 h. Le feuilleton radiophonique : Maria de la Nuit. 20 h. 30 Surprise-Party. 21 h. 10 Un grand documentaire de Radio-Lausanne : Trente ans d'histoire ou « Les souvenirs d'un chasseur de sons ». 22 h. 30 Informations.

L'acheteur d'une SIMCA-8 reçoit plus qu'il ne paie...



Toutes les routes
sont belles avec une

Le prix de la SIMCA-8 et ses frais minimes d'entretien en font une voiture **réellement** avantageuse.

De nombreux perfectionnements techniques et des améliorations de carrosserie ont été apportés à la production 1949 qui comprend

la BERLINE	4 places	Fr. 7.100.-
le COUPÉ	2 >	> 8.100.-
le CABRIOLET	4 >	> 9.200.-

Finition moderne très soignée, porte-bagage, housse métallique à la roue de secours, volant flexible, etc.

Demandez-nous un essai !



AGENCE OFFICIELLE :

COUTURIER S. A., Sion, Tél. 2.20.77

Vente et service :

BRIGUE-NATERS : Garage du Simplon, Blatter Albert
SIERRE : Garage International, Fam. Trivério
CRANS-MONTANA : Grand Garage de Crans

MARTIGNY-VILLE : Garage Balma

CHARRAT : Garage Georgis Gay
MONTHÉY : Garage Armand Galla
VIONNAZ : Garage Richoz Georges

A remettre, de suite ou à convenir, pour cause de santé, beau

café - restaurant

dans centre industriel du Valais, bon commerce et intéressant chiffre d'affaires. S'adresser au Nouvelliste sous U. 6714.

Effeuilleuses

Cinq bonnes sont demandées. Faire offres à M. J. Rossier, syndic, Bursins près Rolle.

OCCASIONS à l'état de neuf ! BAIGNOIRES

émail, sur pieds et à murer
LAVABOS, EVIERS, W.-C., CHAUDIERES A LESSIVE 165 litres, à circulation d'eau galvanisées et en cuivre

COMPTOIR SANITAIRE S. A.
9, rue des Alpes, GENEVE
Tél. (022) 2.25.43 (on expédie)

J'engagerais

jeune fille

ou personne pour tenir ménage soigné de deux personnes. Entrée de suite ou à convenir — Mme Lina Romagnoli, coiffeuse, Marigny-Bourg.

Alimentation-mercerie

à remettre, région Sierre, Fr. 15.000.—, Recettes 100.000.— an. Loyer 80.—, appart. évent. Agence **DESPONT**, Ruchonnet 41, Lausanne.

Les établissements d'instruction du canton de Neuchâtel jouissent d'une excellente réputation

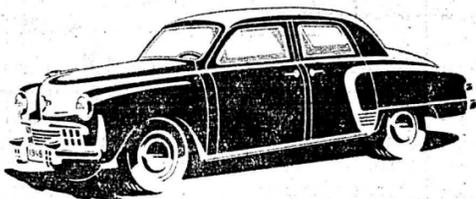
NEUCHÂTEL

Université, Ecole supérieure de commerce, Ecole supérieure de jeunes filles, Ecole secondaire, Collège classique, Ecole professionnelle de travaux féminins, Ecole de mécanique et d'électricité, Ecole hôtelière, Conservatoire de musique

La Chaux-de-Fonds Technicum neuchâtelois, Gymnase, Ecole supérieure de commerce

Le Locle Technicum neuchâtelois, Ecole de commerce

Les bureaux officiels de renseignements ou les Etablissements d'instruction de ces villes donnent gratuitement informations et programmes.



Studebaker

La voiture de grande classe pour un prix populaire.

- son moteur : 14 CV.
- sa carrosserie (luxe) 5-6 places
- sa largeur totale : 177 cm.
- SON PRIX :

Fr. 12,900.-

Agence pour le Valais :

Garage Lugon
ARDON Téléphone 4.12.50

MESDAMES !

vous trouverez

A la Ville de Lausanne
SAINT-MAURICE Jo. Zeiter.

les nouveaux modèles
DE MANTEAUX
pour le printemps

Redingote ou forme vague en velours de laine, pied de poule, tissu anglais, etc.
Fr. 78.—, 85.—, 110.—, 130.—, etc.

Auto-Moto-Ecole J. Fillettaz
Téléphone 6.12.47

THEORIE :

Martigny : le lundi, à 20 h. 30, rue de la Dranse
St-Maurice, le vendredi, à 20 h., Café des Cheminots

Epinassey - Maison d'école

Samedi 19 mars, à 20 heures 30
Dimanche 20 mars, à 14 h. et à 20 h. 30

Représentations

musicales et littéraires

données par la Société de chant « LA THERESIA »
INVITATION CORDIALE

St-Joseph, 19 mars
Café d'Ollon

Grand LOTO annuel

de la Société de musique la « CECILIA »
de Chermignon

CONCERT dès 13 heures
INVITATION CORDIALE

URGENT. — A louer, pour cause de santé, dans le Bas-Valais, un

café

très bien situé, à proximité du lac et de la gare. Convientrait à couple d'un certain âge ou à personne seule. S'adresser au Nouvelliste sous T. 6713.

Belles
griffes d'asperges

Hâtive d'Argenteuil, Prix Fr. 70.— le mille. — Thurre Marcellin, Saillon. Téléph. (027) 4.73.20.

Basse-cour de section contrôlée offre à vendre

plusieurs poules

Rhode-Island, à Fr. 15.— av. 15 à 20 poussins Leghorn chacune, à Fr. 1.80 pce, exempts de pullorum. Marchandise de 1er choix. — S'adr. **Werner Grossbacher, Parc avicole, Echandens (Vd)**. Tél. (021) 4.32.04.

MURAZ

La Société théâtrale « Les Compagnons du ROURA » donnera ses

représentations

les 19-20 et 27 mars, à 20 heures 30
Une seule matinée le 19 mars, à 14 heures 30

Au programme : une comédie et un drame en 5 actes

Vers les sommets
de Jean MARSELE

Jeune Autrichienne, intelligente, avec quelques notions de français, cherche place comme

bonne d'enfants

Possède bonne instruction scolaire, diplôme d'infirmière, connaissances de couture et de cuisine. Passeport en règle. Libre à partir du 1er mai.

Offres sous chiffre X. 52614 G. à Publicitas, Saint-Gall.

Attention !

au sommet du Grand-Pont, SION

Nouveau magasin de chaussures
Articles de sport et de travail

Fabrication sur mesure de souliers de ski et de ville par spécialiste
Réparations soignées

FRANCEY FRÈRES

Ancien spécialiste coureur à la main de la Fabrique Reichler, Kreuzlingen, et de la Fabrique Stuber, à Herzogenbuchsee. Ancien modèleur de l'Ecole Gustaf Frick, à Kreuzlingen

Cuisinière

autrichienne, avec quelques notions de français, capable de travailler seule, possédant certificats annuels, cherche place dans petit restaurant de campagne ou maison privée
Passeport en règle.

Offres sous chiffre Y. 52615G. à Publicitas, Saint-Gall.